

Au nom de l'Amérique

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1527

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Quand l'esprit critique était à la peine

Lors de l'exposition nationale de 1964, le Conseil fédéral a censuré le célèbre questionnaire de Gulliver. Une partie des résultats interdits de publication et des réponses perdues réapparaissent aujourd'hui.

Les concepteurs d'Expo.02 ont fait le choix d'émouvoir le public, de lui donner à voir, à sentir, à toucher, à entendre. Point d'ambition didactique dans les arteplages, mais plutôt la mise en scène d'une atmosphère que les visiteurs sont invités à s'approprier.

Tout autre fut la démarche de l'Exposition nationale de 1964: apologie du progrès technique, démonstrations, miroir de la cohésion du pays. Le Conseil fédéral a surveillé de près les opérations. Son délégué, chef de section à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ne s'est pas borné à superviser les engagements financiers de Berne; il transmettait à la direction de l'Expo la liste des projets acceptables ou non. La critique n'était pas tolérée là «où les choses étaient, en gros, en ordre».

Le questionnaire de Gulliver a particulièrement souffert de la censure fédérale. Ce jeu devait permettre aux visiteurs de donner

leur avis sur une douzaine de questions politiques et de la vie quotidienne. Il était prévu de transmettre en continu les résultats sur un grand tableau, grâce à un gros

Un exemple de question (entre parenthèses, le pourcentage de réponses positives pour les 100 000 premiers questionnaires).

A ton avis, peut-on être un bon Suisse si:

- On est d'origine étrangère? (77%)
- On ne va jamais voter? (22.3%)
- On ne se lève qu'à 9 heures? (59.7%)
- On n'adhère à aucune religion? (51.8%)
- On vit une double vie? (25.6%)
- On ne parle qu'une des quatre langues nationales? (76.4%)
- On dépense sans compter? (31.4%)
- On n'est pas un bon soldat? (47%)
- On met en question les valeurs traditionnelles? (49.3%)

ordinateur IBM qui lirait les cartes perforées: une manière d'autoportrait de la Suisse de l'époque. Le Conseil fédéral a exigé le retrait de plusieurs questions - notamment celles concernant l'Europe - et a interdit la publication des résultats. Les 560 000 questionnaires remplis ont probablement été détruits. Une partie des résultats, qui portent sur les 100 000 premiers questionnaires, a été récemment découverte dans des archives américaines. D'après les documents officiels déposés aux Archives fédérales, on constate que le Conseil fédéral était soucieux que l'Expo de 1964 reflète une unité de doctrine et évite d'aborder des thèmes trop sensibles et controversés. L'esprit de la Landi de 1939 n'était pas encore mort dans les années soixante. *jd*

On peut consulter le questionnaire ainsi que les réponses des 100 000 premiers visiteurs sur le site Internet: www.nzz/expo/aktuell

J u r

Au nom de l'Amérique

Si vous aimez voir des mammifères sauvages, vous vous êtes sûrement arrêté une fois au parc du Mont-d'Orzeires entre Vallorbe et Le Pont. De très vastes espaces clôturés avec des bisons et des loups au pied de la falaise de la Dent de Vaultion. Rien à voir avec un zoo; les animaux vivent dans un régime de semi-liberté et s'ils ont décidé de rester sous les arbres loin des visiteurs, ils demeurent invisibles. Quelques

ours vont à leur tour rejoindre les pensionnaires actuels. Voilà qui est très bien, une bonne initiation aux grosses bêtes pour tous les citoyens.

Mais pourquoi diable avoir décidé de débaptiser ce parc du Mont-d'Orzeires pour le nommer désormais *Juraparc*? Mont-d'Orzeires est un nom qui a de l'allure, vaguement mystérieux, un peu sauvage, qui correspond bien à l'idée d'une réserve d'animaux. Et

puis ça sonne bien sous la langue, une jolie expression française, essayez de la dire à haute voix, elle coule facile et gouleyante, tandis que *Juraparc*, c'est rien, du vide, pas de contenu.

Déjà une inversion à l'anglaise, sans raisons. Cela sonne comme *Europa Park*, un vulgaire centre d'attractions. On imagine des manèges et des trains fantômes, un vague *Disneyland*. Bien sûr on voit l'idée du lien

avec *Jurassic Park*, et les films de Spielberg. Rappelons tout de même que la première édition du livre de Crichton d'où Spielberg tira ses films avait été traduite en français sous le titre *Le parc jurassique...* Mais *Juraparc*, ce pourrait être n'importe quoi, n'importe où, plus de couleur locale, plus de chair, l'aliénation complète du langage, la capitulation devant l'Amérique. Heureusement, restent les animaux... *jd*